

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 30 janvier 2020 à 19 h 30, heure normale de l'est.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Diane Turcotte
Siège #3 - Jocelyn Couillard, en remplacement du maire
Siège #4 - Jacques Morin
Siège #5 - Réjean Couture
Siège #6 - Vacant

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Hélène Bélanger

Absence motivée

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Jocelyn Couillard. Sonia Bisson, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 28 janvier et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, le maire suppléant déclare la séance ouverte.

24-01-20

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

Il est proposé par Réjean Couture, appuyé par Jacques Morin et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Démission du conseiller # 6, Hervé Dancause

3.2 - Attestation concernant l'administration de la municipalité et désignant les représentants chez Desjardins

3.3 - Nomination d'un second maire suppléant

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

25-01-20

3.1 - Démission du conseiller # 6, Hervé Dancause

Sonia Bisson, directrice générale secrétaire-trésorière dépose au Conseil municipal l'avis de vacance du conseiller #6 M. Hervé Dancause.

M. Dancause a remis une lettre confirmant sa démission le 27 janvier 2020, Sonia Bisson, mentionne que sa démission est effective à cette date.

ADOPTÉE

26-01-20

3.2 - Attestation concernant l'administration de la municipalité et désignant les représentants chez Desjardins

CONSIDÉRANT la démission du conseiller #6, M. Hervé Dancause;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel désire modifier le représentant et la signature pour la gestion du compte à l'institution financière Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Turcotte, appuyé par Jacques Morin et résolu à l'unanimité par les membres présents de ce conseil;

QUE M. Jocelyn Couillard, maire suppléant et la directrice générale secrétaire-trésorière, Sonia Bisson soient les représentants de la municipalité de Saint-Marcel à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres;

QUE ces représentants exercent tous les pouvoirs relatif à la gestion de la municipalité;

QUE M. Hervé Dancause soit retiré de la liste comme représentants chez Desjardins.

ADOPTÉE

27-01-20

3.3 - Nomination d'un second maire suppléant

CONSIDÉRANT la démission du conseiller # 6 M. Hervé Dancause, nommé maire suppléant en la vacance du maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Couture, appuyé par Diane Turcotte et résolu unanimement:

QUE Jacques Morin soit nommé second maire suppléant.

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions du public.

28-01-20

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jacques Morin, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 19.35 hrs

Jocelyn Couillard
Maire suppléant
trésorière

Sonia Bisson
Directrice générale et secrétaire-